

**ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL**



Depuis de nombreuses années, les politiques publiques mettent le système de santé en tension en imposant aux professionnels un rationnement de leurs moyens tout en leur demandant toujours plus d'activité. Les personnels, médicaux et non médicaux, désabusés et épuisés, quittent de plus en plus nombreux l'hôpital. Aujourd'hui, la crise de l'hôpital public atteint un paroxysme insupportable. La qualité des soins se dégrade. La sécurité des patients est menacée.

Face à la crise qui secoue le monde hospitalier, nous exigeons la promulgation d'un plan d'urgence pour l'hôpital public. Ce plan doit comporter une composante nationale de revalorisation des carrières et une composante régionale au plus près des territoires. Il doit être financé en plus, et non par un simple jeu de redéploiement budgétaire.

Motion n°1 : Nos revendications

- **Le financement des hôpitaux**, avec un objectif de progression des dépenses fixé à 2,1% (ONDAM), ne permet pas de répondre aux besoins. Nous exigeons une augmentation du budget hospitalier (**ONDAM**) à hauteur minimum de l'évolution des charges annuelles, soit **4,4 %**.
- **Les rémunérations des personnels hospitaliers** ne sont plus attractives : nous exigeons, avec les personnels des urgences en grève depuis 6 mois, une augmentation de 300 € mensuel pour les personnels non médicaux. Leur profil de carrière doit être révisé pour permettre la reconnaissance statutaire et salariale des qualifications acquises. Pour les chirurgiens, médecins et pharmaciens, nous exigeons une refonte globale de la grille salariale, avec une nette revalorisation pour les jeunes praticiens dès l'internat et une meilleure rémunération de la permanence des soins. La coopération entre le secteur public et l'activité libérale nécessite de limiter les disparités de rémunérations injustifiées.
- **L'arrêt des fermetures de lits d'hospitalisation** et l'ouverture de lits dans les services où il existe des besoins, notamment pour l'aval des urgences et l'aval des soins aigus avec embauche des personnels nécessaires.
- **Une « re-médicalisation » de la gouvernance des hôpitaux**, afin que les praticiens, les personnels non médicaux et les représentant des usagers soient impliqués dans les décisions et les projets de soins.
- **Une « médicalisation » du calcul de l'ONDAM hospitalier** pour que celui-ci prenne en compte l'évolution programmée des charges et ne soit pas décidé sans aucune négociation par le ministre du budget.

Nous demandons l'ouverture urgente de négociations avec le Premier ministre

Motion n°2 : Les actions

Plusieurs modalités d'action sont envisagées, qui seront décidées selon les Assemblées Générales locales. Nous allons d'ores et déjà travailler avec tous nos correspondants locaux, pour proposer notamment :

- **Une suspension de la participation aux activités institutionnelles** autres que le soin ;
- **Demander à chacun(e) de nos Députés et Sénateurs**, souvent anciens présidents des conseils de surveillance de nos hôpitaux, de recevoir une délégation de notre établissement pour lui demander s'il votera la loi Santé avec un ONDAM qui nous étrangle, en le prévenant que nous publierons sa réponse et son vote ;

- **L'organisation d'événements locaux ou régionaux** permettant de rassembler les personnels et les usagers et de rendre leurs revendications publiques le 29 octobre, jour du vote solennel du PLFSS 2020 à l'Assemblée Nationale ;
- **Un préavis de grève des soins urgents et non urgents pour le 14 novembre avec arrêt de toutes les activités programmées, pour pouvoir participer à une grande manifestation de tous les personnels hospitaliers à Paris.**

Les organisations signataires appellent les pouvoirs publics, les élus et la population à rejoindre les professionnels dans leur combat pour sauvegarder notre système de soin égalitaire aujourd'hui en grand danger.